



En raison de la pandémie, la Ville de Montmagny a suspendu momentanément la parution de son *Journal municipal* mensuel. Voici vos informations de mai.

INFRASTRUCTURES MUNICIPALES : OUVERTES OU FERMÉES

L'ensemble des infrastructures municipales demeurent fermées jusqu'à nouvel ordre (aréna, piscine, bibliothèque, skate parc, terrain multisport Laprise, etc.). Avec l'arrivée du beau temps, la piste cyclable, le Circuit énergie, les espaces verts et les parcs seront accessibles, mais il est interdit d'utiliser les modules de jeux et le mobilier urbain. L'hôtel de ville est toujours fermé au public, mais on peut joindre le personnel au **418 248-3361**. L'utilisation des services en ligne est fortement encouragée, notamment pour demander certains permis de rénovation résidentielle. Les constats d'infraction peuvent être payés par Accès D, par la poste ou par téléphone.

ÉVÈNEMENTS ANNULÉS ET CAMPS ESTIVAUX

En raison des directives gouvernementales interdisant la tenue de festivals et d'événements extérieurs d'ici le 31 août, diverses activités ont été annulées. C'est le cas de la Journée de l'environnement, de la fête de la Pêche, des Après-midis dansants, de la fête nationale du Québec, du Critérium de vélo et du Happening Festibière. Pour les autres activités tels la fête du Canada, Un été « show » et les Camps estivaux, les annonces officielles seront faites bientôt.

INTERDICTION DE FEUX À CIEL OUVERT

En raison des conditions météorologiques et des nombreux résidus verts au sol (feuilles mortes, branches, gazon séché, etc.), et pour éviter des appels inutiles, les feux à ciel ouvert sont interdits sur tout le territoire. Par conséquent, aucun permis ne sera émis jusqu'à nouvel ordre.

TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES

Au cours des prochaines semaines, l'équipe du Service des travaux publics et des infrastructures exécutera des travaux dans divers secteurs de la ville. Pour bien informer les citoyens touchés, une lettre en expliquant la nature leur sera acheminée et une vidéo sera diffusée sur le site Internet municipal.

OUVERTURE DES JARDINS COMMUNAUTAIRES

Malgré la pandémie, il sera encore possible de louer pour 25 \$ (labourage inclus) un terrain de 22 pieds sur 33 aux jardins communautaires situés à proximité du marais. Certaines mesures seront toutefois prises pour respecter les directives gouvernementales dont le retrait des outils partagés. Informations : **418 248-6022** ou loisirs@ville.montmagny.qc.ca.

REPRISE DES CUEILLETES DE RÉSIDUS VERTS

En mai, les cueillettes de résidus verts reprennent à Montmagny. Voici les consignes à respecter : les résidus verts doivent **obligatoirement être mis dans des sacs de papier compostables**. Les branches doivent avoir un maximum de 1 pouce de diamètre et une longueur de 1 pied, et être attachées avec de la **ficelle compostable**. Évidemment, la solution la plus simple pour les citoyens ayant un bac brun est de déposer leurs résidus verts à même leur bac. Détails au ville.montmagny.qc.ca/collectes.

LUNDI 11 MAI - 20 H | Séance du conseil municipal

Pour écouter en direct et poser des questions : ville.montmagny.qc.ca/seances

CALENDRIER DES COLLECTES

1 ^{ER} MAI	 	
4 AU 8 MAI	 	
11 AU 15 MAI	  	
14 MAI		Secteur rural
18 AU 22 MAI	 	*Bacs verts du lundi ramassés le mardi
20 MAI	 	Réservation : 418 248-3361 avant vendredi 15 mai, 15 h
25 AU 29 MAI	  	
28 MAI		Secteur rural



SOYEZ REJOIGNABLE RAPIDEMENT EN CAS D'ALERTE



ALERTES ET NOTIFICATIONS DE MASSE

par **CITAM**

INSCRIVEZ-VOUS! 418 248-3361
ville.montmagny.qc.ca/citam